

**Point 46** : Personnel métropolitain - Adaptation du tableau des effectifs – Dispositions diverses – Approbation

**Intervention : Marie-Annick BENATRE (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Le 12 juin dernier, Stanislas Guerini (ministre en charge de la fonction publique) a annoncé une revalorisation du point d'indice de 1,5% au 1er juillet alors que l'inflation depuis la dernière revalorisation sera d'environ 5,8%. On ne va pas s'étendre sur le ridicule de cette annonce ou s'étendre sur les pertes importantes de pouvoir d'achat que subissent l'ensemble des agents de la fonction publique depuis plus de 20 ans.

En revanche, le ministre a également annoncé une prime de « pouvoir d'achat » comprise entre 300 et 800 euros pour les agents gagnant moins de 3 250 euros bruts par mois. Monsieur Guerini ne l'a pas crié trop fort sur les plateaux téléés mais celle-ci ne sera pas automatique dans la fonction publique territoriale. Il appartient donc à nos instances de redonner un peu de pouvoir d'achat à nos agents.

Pour les communistes, rien ne remplace une augmentation générale des salaires mais en attendant mieux nous devons envisager cette prime pour notre personnel.

Je vous remercie de votre attention.